

Tunis, le 05 Mai 2014

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE.SA**

**Objet : Rapports du Commissaires aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2013.**

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2012, et en application des dispositions de la Loi n° 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après notre rapport général sur le contrôle des comptes de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** » arrêtés au 31 décembre 2013 faisant apparaître un total bilan net de **175.064.501** Dinars et un résultat bénéficiaire net de **5.121.095** Dinars, ainsi que notre rapport spécial.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agrèer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS**

S O M M A I R E

	PAGE
I. <u>RAPPORTS</u>	
- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013	4 -7
- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013	8- 11
II. <u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013</u>	
- BILAN	13-14
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE	15
- ETAT DE RESULTAT	16
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	17
- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	19-29

RAPPORT GENERAL

Tunis, le 05 Mai 2014

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** » arrêtés au 31 décembre 2013 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2013, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", et du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas de remarques particulières dans ce sens.

4. Par ailleurs et en application de la circulaire 258 du 02 octobre 2010, du comité général des assurances, entrant dans le cadre de l'article 61 du code des assurances, nous avons fait appel à un actuare agréé pour l'audit des provisions techniques et de la politique tarifaire de la société. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société. D'un autre côté les tarifs sont correctement calculés et n'enregistrent pas d'insuffisances.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

RAPPORT SPECIAL

Tunis, le 05 Mai 2014

Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUXCOMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE.SA** »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Le Conseil d'administration de votre société ne nous a pas informés de la conclusion de nouvelles conventions au cours de l'exercice 2013.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre Assurances Maghrebias et Assurances Maghrebias VIE

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** a confié, en sous-traitance, à Assurances Maghrebias la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- l'audit interne ; et
- Le système d'information.

En contre partie de ces prestations, *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* s'engage à régler à Assurances Maghrebias un montant forfaitaire annuel de 120.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.2 Convention de délégation de gestion de produits Santé conclue entre Assurances Maghrebias et Assurances Maghrebias VIE

La société Assurances Maghrebias a confié par délégation à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la gestion des produits santé. En contre partie, Assurances Maghrebias s'engage à régler à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* un montant forfaitaire annuel de 25.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 01 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.3 Convention entre Assurances Maghrebias VIE et Maghrebias Services

Maghrebias services SARL a conclu un contrat d'assistance Business Process Outsourcing avec *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique de cette dernière.

En contre partie de ces prestations, Maghrebias Services a facturé en 2013 à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la somme de 88.473 DT HT.

B.4 Contrats de location entre Assurances Maghrebias et Assurances Maghrebias VIE

- Assurances Maghrebias donne en location à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* une partie de l'immeuble, sis à la rue d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une année renouvelable avec tacite reconduction. Le loyer a été fixé à 80.000 DT pour la première

année, avec augmentation de 10% pour la deuxième et la troisième année, et 5% à partir de la quatrième année.

Le loyer au titre de l'exercice 2013 s'élève à : 100.833 hors TVA.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil et Fondateur

La rémunération annuelle du Président du Conseil d'administration et fondateur de la société a été fixée par le Conseil d'Administration du 17 mai 2013 à la somme de 75.000 D.

D'autre part, la prime allouée au titre de l'exercice 2013 a été déterminée dans les mêmes proportions que l'exercice 2012.

2. Rémunérations du Directeur Général :

La rémunération du Directeur Général de la société s'est établie en 2013 au même montant que celui de 2012. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN AU 31/12/2013
(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2013			EXERCICE 2012
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2013	Montant net au 31/12/2012
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	3.1				
Logiciels et autres actifs incorporels		193 391	191 069	2 323	1 047
		193 391	191 069	2 323	1 047
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	3.2				
Dépôts et cautionnements		950		950	
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport		472 190	208 713	263 477	190 958
		473 140	208 713	264 427	190 958
<u>PLACEMENTS</u>	3.3				
Terrains et Constructions hors exploitation	3.3.1	1 770 133	746 917	1 023 216	1 067 469
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.2	3 117 815	83 918	3 033 898	3 091 414
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.3	16 744 011	1 110 627	15 633 384	12 985 323
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	128 124 456		128 124 456	110 019 794
Avances sur Police vie		407 767		407 767	746 949
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.5	288 715		288 715	355 425
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes	3.3.6	7 707 995		7 707 995	8 040 946
		158 160 893	1 941 462	156 219 431	136 307 319
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>	3.4				
Provisions mathématiques (vie)	3.4.1	298 225		298 225	257 318
Provision pour Sinistres à Payer (vie)	3.4.2	365 887		365 887	487 397
		664 113		664 113	744 715
<u>CREANCES</u>	3.5				
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	3.5.1	2 670 197		2 670 197	2 040 846
Primes à annuler vie	3.5.2	-18 505		-18 505	-18 099
Autres Créances diverses	3.5.3	160 427	71 274	89 153	82 116
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		2 968 320		2 968 320	694 596
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.4	1 209 192		1 209 192	1 621 002
Débiteurs divers	3.5.5	598 665		598 665	287 283
		7 588 296	71 274	7 517 022	4 707 743
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>	3.6				
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	1 072 747		1 072 747	1 369 286
Avoirs en Banques, CCP et caisses	3.6.2	3 714 927		3 714 927	3 993 875
Frais d'acquisition reportés					
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	5 360 219		5 360 219	4 768 924
Autres comptes de régularisation	3.6.4	249 293		249 293	213 951
		10 397 186		10 397 186	10 346 036
TOTAL DES ACTIFS		177 477 019	2 412 518	175 064 501	152 297 819

BILAN AU 31/12/2013

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES	4.1		
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve Légale		455 063	243 200
Autres Réserves		956 625	900 029
Autres capitaux propres		2 731 306	1 961 306
Résultats reportés		2 500 383	1 654 899
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 643 376	14 759 434
Résultat de l'exercice		5 121 095	2 582 346
Total capitaux propres avant affectation		21 764 471	17 341 780
PASSIFS	4.2		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>			
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	4.2.1		
Provisions mathématiques (vie)	4.2.1.1	127 872 574	112 363 576
Provision pour frais de gestion (vie)	4.2.1.2	1 489 765	1 416 702
Provisions pour sinistres (vie)	4.2.1.3	8 860 045	8 268 678
Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	4.2.1.4	958 650	769 485
Provisions pour égalisation (vie)	4.2.1.5	800 000	550 000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.1.6	7 707 995	8 040 946
		147 689 029	131 409 388
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	4.2.2	460 867	573 365
<u>AUTRES DETTES</u>	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	617 162	421 111
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	492 931	377 595
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.3	347 195	229 683
Créditeurs divers	4.2.3.4	2 542 536	1 136 229
		3 999 823	2 164 618
<u>AUTRES PASSIFS</u>	4.2.4		
Comptes de régularisation Passif	4.2.4.1	1 150 311	808 668
		1 150 311	808 668
TOTAL DES PASSIFS		153 300 030	134 956 039
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		175 064 501	152 297 819

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE
Exercice clos le 31/12/2013
(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	Opérations brutes 2013	Cessions et/ou rétrocessions 2013	Opérations nettes 2013	Opérations nettes 2012
Primes	5.1	36 431 454	-1 110 694	35 320 760	33 040 685
Primes émises		36 431 454	-1 110 694	35 320 760	33 040 685
Produits de placements	5.2	8 665 521		8 665 521	7 186 675
Revenus des placements		7 917 045		7 917 045	6 693 694
Autres produits de placements		157 951		157 951	30 297
Reprises de corrections de valeur sur placements		190 782		190 782	102 979
Profits provenant de la réalisation des placements		399 742		399 742	359 706
Plus values non réalisées sur placements	5.3	58 989		58 989	599 233
Autres Produits techniques		1 128	87 443	88 571	55 404
Charges de sinistres	5.4	-10 335 238	607 728	-9 727 510	-9 798 097
Montants payés	5.4.1	-9 743 871	729 237	-9 014 634	-8 760 576
Variation de la provision pour sinistres		-591 367	-121 510	-712 876	-1 037 521
Variation des autres provisions techniques		-15 688 275	40 907	-15 647 367	-17 811 623
Provisions mathématiques vie		-15 508 998	40 907	-15 468 090	-17 079 391
Provisions pour frais de gestion		-73 063		-73 063	-200 391
Provisions pour égalisation		-250 000		-250 000	-250 000
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes		-189 165		-189 165	-259 226
Provisions pour contrats en unités de comptes		332 951		332 951	-22 615
Participations aux bénéfices et ristournes					
Frais d'exploitation	5.5	-8 915 276	37 285	-8 877 991	-7 791 987
Frais d'acquisition	5.5.1	-7 632 632		-7 632 632	-6 427 104
Frais d'administration	5.5.2	-1 282 644		-1 282 644	-1 402 046
Commissions reçues des réassureurs			37 285	37 285	37 163
Autres charges techniques	5.6	-428 967		-428 967	-316 140
Charges de placements	5.7	-2 187 859		-2 187 859	-1 380 885
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-937 314		-937 314	-802 302
Correction de valeur sur placements		-1 062 097		-1 062 097	-573 621
Pertes provenant de la réalisation des placements		-188 448		-188 448	-4 962
Moins values non réalisées sur placements	5.8	-305 687		-305 687	-460 659
RESULTAT TECHNIQUE VIE		7 295 790	-337 331	6 958 460	3 322 606

ETAT DE RESULTAT**Exercice clos le 31/12/2013**

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Résultat technique vie		6 958 460	3 322 606
<i>Résultat provenant des activités ordinaires</i>		6 958 460	3 322 606
<i>Autres produits non techniques</i>	6.1	25 664	39 046
<i>Autres produits de placements</i>		25 664	39 046
Impôt sur le résultat		-1 863 028	-779 306
<i>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</i>		5 121 095	2 582 346
<i>Résultat net de l'exercice</i>		5 121 095	2 582 346
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>			
<i>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</i>		5 121 095	2 582 346

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	NOTE	31/12/2013	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		28 302 857	28 183 476
Sommes versées pour paiement des sinistres		-7 768 816	-8 166 610
Encaissements des primes reçues (acceptations)			0
Encaissements des primes reçues (acceptations)		1 152 824	2 518 700
Décaissements de primes sur les cessions		-293 079	-318 549
Commissions versées aux intermédiaires		-1 234 248	-843 733
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-3 474 687	-2 613 245
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-37 170 310	-24 873 043
Encaissements liés à la cession de placements financiers		21 435 674	5 661 002
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-1 306 465	-1 119 455
Produits financiers reçus		229 462	178 938
Prêts octroyés			0
Remboursements de prêts		110 731	122 073
Autres mouvements		180 523	222 794
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		164 468	-1 047 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-93 494	-21 736
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			0
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-93 494	-21 736
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
Dividendes et autres distributions		-349 922	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-349 922	0
Variation de trésorerie		-278 948	-1 069 388
Trésorerie au début de l'exercice		3 993 875	5 063 263
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 714 927	3 993 875

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

AU 31/12/2013

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
<u>Engagements recus</u>		
cautions reçues	0	0
cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
cautions données	0	0
titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2013**

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	10 000 000,000 DT
Siège social :	24 Rue Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil :	Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général :	Monsieur BEN HASSINE Habib
Commissaires aux comptes :	Monsieur GUIRAS Makram

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers**Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :**

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2-2-2 : Placements financiers :

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : Les actifs**3-1 : Les actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent :

Actifs incorporels	Valeur brute	Amortissement	31-12-2013	31-12-2012
			Valeur nette	Valeur nette
Concept & développement	16 411	16 411	0	874
Logiciel	176 981	174 658	2 323	174
Total	193 391	191 069	2 323	1 047

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent

Actifs corporels	Valeur brute			Amortissement			Valeur comptable nette
	Au 01/01/2013	Acquisition	Au 31/12/2013	Au 01/01/2013	Dotation	Au 31/12/2013	
Matériel transport	64 680	73 405	138 085	28 567	18 237	46 804	91 281
Mob. Mat. Bur.	94 232	7 677	101 909	32 981	9 705	42 686	59 223
Mat. Informatique	129 603	28 765	158 368	78 405	14 958	93 362	65 005
Ag. Amé. Install.	40 947	11 211	52 158	10 285	4 520	14 805	37 353
Autres immobilisat°	18 892	2 779	21 671	7 158	3 898	11 056	10 615
Depôts et cautionnement	0	950	950	0	0	0	950
Total	348 354	124 787	473 140	157 396	51 317	208 713	264 427

3-3 : Placements**3-3-1 : Terrains et constructions hors exploitation**

Cette rubrique englobe :

			31-12-2013	31-12-2012
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et construct° hors exploitat°	1 770 133	746 917	1 023 216	1 067 469
Total	1 770 133	746 917	1 023 216	1 067 469

3-3-2 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation des ASS MAG VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

			31-12-2013	31-12-2012
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
MAGHREBIA FIANANCIERE SICAR	3 117 815	83 918	3 033 898	3 091 414
Total	3 117 815	83 918	3 033 898	3 091 414

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2013 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **57 515,990 DT** et à **0 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **83 917,827 DT**.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2013 de **15 633 384,142 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2013 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **721 914,092 DT** et à **190 782,445 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **1 110 627,066 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
ACTIONS COTEES	7 821 276	6 444 269	1 377 007
PARTS OPCVM	7 491 549	5 790 549	1 701 000
ACTIONS NON COTEES	1 431 186	1 330 000	101 186
Valeur brute	16 744 011	13 564 818	3 179 193
Provisions	1 110 627	579 495	531 132
Valeur nette	15 633 384	12 985 323	2 648 062

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements à court et moyen terme.

Elle présente un solde de **128 124 456 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Bons de trésors assimilables	95 343 404	89 204 794	6 138 610
Emprunts obligataires	24 681 052	17 815 000	6 866 052
Placements à CMT	8 100 000	3 000 000	5 100 000
Total	128 124 456	110 019 794	18 104 662

3-3-5 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2013 de **288 714,900 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

3-3-6 : Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés. Le solde de cette rubrique s'élève à **7 707 995 DT**.

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions mathématiques

La valeur brute de cette rubrique s'élève à **298 225,408 DT**.

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde de **365 887,106 DT**.

3-5 Créances**3-5-1 : Primes à recevoir**

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde au 31-12-2013 de **2 670 197,391 DT**.

3-5-2 : Primes à annuler

Il s'agit d'une évaluation des primes qui seraient annulées au cours des prochains exercices. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2013 à **18 504,681 DT**.

3-5-3 : Autres créances diverses

Le solde net de cette rubrique au 31-12-2013 est de **89 152,610 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Chèques impayés	83 359	76 323
Valeurs en contentieux	77 067	77 067
Provisions pour créances douteuses	-71 274	-71 274
Total	89 153	82 116

3-5-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP/IS. Le solde net de cette rubrique est de **1 209 192 DT**.

3-5-5 : Débiteurs divers :

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2013 de **598 665 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Personnels et agents généraux	153 535	92 585
Autres Débiteurs	445 130	194 698
Total	598 665	287 283

3-6 : Autres éléments d'actif**3-6-1 : Valeurs à l'encaissement**

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde de **1 072 747 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Virements à recevoir	96 983	0
Chèques à l'encaissement	972 198	1 358 663
Effets à l'encaissement	3 566	10 623
Total	1 072 747	1 369 286

3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

	31/12/2013	31/12/2012
Banques	3 711 268	3 991 430
Caisse	3 659	2 446
Total	3 714 927	3 993 875

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2013 à **5 360 219 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts courus	5 337 741	4 712 437
Loyers courus	6 269	23 756
Intérêts courus à la clôture / prêt	16 209	32 241
Dividendes à encaisser	0	490
Total	5 360 219	4 768 924

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre entre autre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA). Elle présente un solde au 31-12-2013 de **249 293 DT** dont ci-dessous le détail :

	31/12/2013	31/12/2012
Différence sur les prix de remboursement	210 068	180 150
Charges constatées d'avance	39 226	33 800
Total	249 293	213 951

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2013 à **21 764 471** DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Capital social	10 000 000	10 000 000	0
Réserve Légale	455 063	243 200	211 862
Autres Capitaux Propres	2 731 306	1 961 306	770 000
Autres Réserves	956 625	900 029	56 596
Résultats reportés	2 500 383	1 654 899	845 484
Résultat de l'exercice	5 121 095	2 582 346	2 538 749
Total	21 764 471	17 341 780	4 422 691

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes :

4-2-1-1 : Les provisions mathématiques

Les provisions mathématiques vie correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie présentent un solde brut au 31-12-2013 de **127 872 574** DT.

4-2-1-2 : Provision pour frais de gestion

La provision pour frais de gestion est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats « temporaire au décès » qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Elle présente au 31-12-2013 un solde brut de **1 489 765** DT.

4-2-1-3 : Provision pour sinistres

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

La provision pour sinistres arrêtée au 31-12-2013 présente un solde brut de **8 860 045** DT.

4-2-1-4 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2013 un solde de **958 650 DT**.

4-2-1-5 : Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2013 à une valeur de **800 000 DT**.

4-2-1-6 : Provision pour contrats en unités de compte

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie n'est pas exprimée en Dinars Tunisiens mais en fonction d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

Cet engagement est estimé au 31-12-2013 à **7 707 995 DT**.

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2013 à **460 867 DT**.

4-2-3 : Autres dettes**4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Cette rubrique présente au 31-12-2013 un solde de **617 162 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

	31/12/2013	31/12/2012
Commissions à servir	617 162	421 111
Total	617 162	421 111

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2013 à **492 931 DT**.

4-2-3-3 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **347 195 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Retenue à la source	99 440	119 496
Charges Patronales Maladie	101 151	0
CNSS	146 603	110 187
Total	347 195	229 683

4-2-3-4 : Crédoiteurs divers

Le Solde de cette rubrique est de **2 542 536 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes et tantième à payer	357 078	0
Personnel charges à payer	431 323	338 201
Créditeurs divers charges à payer	671 017	442 182
Assurances Maghrebria	565 641	343 520
Compte d'attente	517 476	12 312
Autres	0	15
Total	2 542 536	1 136 229

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2013 à **1 150 311 DT** elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs et l'amortissement des surcotes.

	31/12/2013	31/12/2012
Amortissements surcote	1 037 490	803 176
Produits constatés d'avance	112 822	5 493
Total	1 150 311	808 668

Note 5 : Etat de résultat technique de l'assurance et de la réassurance

5-1 : Primes

Cette rubrique présente un solde net de **35 320 760 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Primes émises	36 902 093	34 699 869	2 202 223
Annulations sur exercices antérieurs	-470 233	-704 730	234 497
Primes à annuler	-406	15 248	-15 653
Primes cédées	-1 110 694	-969 702	-140 992
Total	35 320 760	33 040 685	2 280 075

5-2 : Produits des placements

Cette rubrique présente un solde brut de **8 665 521 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des immeubles	117 555	114 567
Revenus des valeurs mobilières	381 091	186 861
Revenus des obligations et titres	1 352 573	914 416
Revenus des prêts sur contrats	20 386	19 286
Revenus des autres placements	157 951	30 297
Revenus des dépôts	36 337	65 207
Revenus des BTA	5 998 440	5 370 554
Différence sur le prix de remboursement	119 917	79 051
Gains sur réalisations des placements	221 210	249 913
Reprise de corrections de valeurs sur placements	190 782	102 979
profits de changes réalisés	58 615	30 742
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	10 663	22 802
TOTAL	8 665 521	7 186 675

5-3 : Plus values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2013 un solde brut de **58 989 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

5-4 : Charges de sinistres**5-4-1 : Montants payés**

Les sinistres payés présentent un solde net de **9 014 634 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Sinistres et capitaux échus	4 369 724	4 351 404
Rachats	1 913 258	2 552 046
Rachat partiel	2 029 254	1 470 756
Sinistres à la charge des réassureurs	-729 237	-399 087
Participations versées	469 149	0
Sinistres acceptés	863 858	713 552
Frais de gestion de sinistres	98 627	71 904
TOTAL	9 014 634	8 760 576

5-5 : Frais d'exploitation**5-5-1 : Frais d'acquisition**

Cette rubrique totalise tant les frais d'acquisition directs que les frais d'acquisition indirects :

	31/12/2013	31/12/2012
Commissions	5 271 517	4 954 028
Autres frais d'acquisit°	2 361 114	1 473 076
Total	7 632 632	6 427 104

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2013 de **1 282 644 DT**.

	31/12/2013	31/12/2012
Frais d'administration	1 282 644	1 402 046
Total	1 282 644	1 402 046

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques présentent un solde brut au 31-12-2013 de **428 967 DT**.

5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **2 187 859 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Frais de gestion et frais financiers	937 314	802 302
Dotation aux amortissements et aux prov	1 062 097	573 621
Perte / réalisation des placements	188 448	4 962
Total Charges des placements	2 187 859	1 380 885

5-8 : Moins values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2013 un solde brut de **305 687 DT** qui représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Note 6 : Etat de résultat**6-1 : Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques présentent un solde brut au 31-12-2013 de **25 664 DT**.